

MÉDICAMENTS ANTI-INFECTIEUX

ATB01 et ATB02

+ de 300 références.
Marchés en système
d'Acquisition
Dynamique (SAD)
ou spécifiques.

Titulaires

45 fournisseurs référencés :

- Laboratoires « princeps »
- Génériqueurs

Moyens d'accès

GROUPEMENT DE
COMMANDES

CENTRALE D'ACHAT

Durée du marché



41 mois

1^{er} janvier 2023 au 31 mai 2026
Périodes de reconductions incluses

MARCHÉ ACTIF

Descriptif du marché

2 procédures d'achats de médicaments anti-infectieux, du champ concurrentiel et en monopole, qui s'inscrivent dans le système d'acquisition dynamique MEDIC :

- ATB01 : procédure principale → 229 lots
- ATB02 : procédure complémentaire → 18 lots



Les points forts

- **Continuité des approvisionnements** **Nouveau !**
Les lots concurrentiels bénéficient de marchés de dépannage déjà contractualisés → Mobilisables sans délai ni formalité administrative par les établissements.
- **Evaluation de l'impact environnemental** **Nouveau !**
Selon une méthodologie innovante couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur.
- **Services aux adhérents :** **Nouveau !**
 - Automatisation de la quantification **Nouveau !**
 - Tableau de suivi des lots et des changements de marchés
 - Tableau de synthèses des conditions logistiques
 - Tableau de synthèses des pénalités exigibles par adhérent (pour les lots de classe A et B multi-attributaires) **Nouveau !**
- **Réactivité de mise à disposition grâce au SAD**
Publication régulière de nouveaux marchés spécifiques lors de l'apparition de nouveaux besoins ou opportunités.



Des experts hospitaliers

Stratégie d'achat, allotissement et critères de choix issus d'un travail collaboratif avec un groupe experts d'établissements adhérents et dédié au segment. Le groupe experts mixte est constitué d'une trentaine de pharmaciens et médecins infectiologues impliqués dans les comités anti-infectieux (COMAI) de leur établissement.



Descriptif

La stratégie achat :

- Stratégie d'achat individualisée pour chaque médicament selon le **niveau de criticité et les enjeux** (classes A/B/C).
- Critères de choix valorisant prioritairement la **qualité** :
 - Centrés sur les éléments principaux du bon usage et des contraintes logistiques.
 - Différenciés par voie d'administration : voie orale sèche, injectables...

Un marché engagé :

1. Priorité à la sécurisation des approvisionnements :

- **Valorisation de la robustesse des chaînes d'approvisionnement** par une analyse de la structuration des chaînes de production et des risques sur les différentes étapes de fabrication :
 - **Diversification** des sources d'approvisionnement.
 - **Evaluation de risques** (géopolitiques, environnementaux, économique, sociaux) liés aux lieux d'implantations industrielles.
 - **Niveau d'intégration** des chaînes de production.
 - **Capacité de résilience.**
- **Contractualisation anticipée de marchés de suppléance.**
- **Pénalités dissuasives et réelles** appuyées sur un mécanisme novateur.

2. Responsabilité environnementale :

- **Valorisation de l'impact environnemental** (carbone) sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

3. Responsabilité sociétale :

- **Valorisation des circuits courts** de production : France et Europe.
- **Facilité d'accès aux TPE / PME** par la mise en place de modalités de multi-attribution spécifiques, permettant aux candidats de se positionner sur tout ou partie du volume.
- **Maintien d'une concurrence à moyen et long terme** (multi-attribution sur les lots les plus massifiés).



Accompagnement

A la mise en place du marché :

- Documents de correspondance sur l'évolution des marchés et des références.
- Fiche spécifique d'accompagnement au changement de marché.
- Document de synthèse logistique (conditions et plan de palettisation).
- Note de synthèse de la consultation.

En cours d'exécution :

- Webinar bi-mensuel des actualités
- Transmission des évolutions contractuelles (avenants et CA) ciblées par établissement concerné (via HERMES).
- Information des ruptures en temps réel et propositions d'alternatives (via HERMES Rupture).
- Calcul des pénalités de ruptures exigibles.
- Une équipe dédiée, de pharmaciens et d'assistants à votre écoute.



Nous rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA ?
Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché dans l'espace adhérents UniHA.

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?
Contactez le service Relations Etablissements à contact@uniha.org ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



Informations auprès de CHU de TOULOUSE coordonnateur du segment



COORDONNATEUR : Audric DARRAS

ACHETEUR PHARMACIEN : Nolwenn MAZIN
nolwenn.mazin@uniha.org - 07 70 26 42 17

ASSISTANTS ACHAT : Douaa CHERHABIL, Roméo CLAUDE

- douaa.cherhabil@uniha.org - 05 61 77 85 06
- claudef.r@chu-toulouse.fr - 05 61 77 85 06

